
Description de Fonction

Fonction: Technicien

Code: PC127-011

Date: Avril 2016

ORGANISATION

Dépend du responsable de l'entreprise ou du chef d'équipe

BUT

Réparer les pannes et dysfonctionnements courants, sur le terrain ou en atelier, afin d'assurer le bon fonctionnement général du site et de la flotte, de réduire les coûts de réparation et de minimiser les arrêts de livraison.

RESPONSABILITES (Résultats fondamentaux/tâches principales)

Entretien préventif de la flotte

- fait régulièrement un tour d'inspection de la flotte et vérifie l'état de celle-ci et de ses accessoires
- vérifie les différents niveaux (huile moteur, eau radiateur, eau lave-glace...) et les remplit si nécessaire
- vérifie la mécanique générale (mécanique moteur, courroie, volants, sièges, portes,...) et la répare si nécessaire
- vérifie la mise en ordre des papiers des véhicules
- prépare les véhicules pour leur passage au contrôle technique
- se rend avec les véhicules au contrôle technique

Dépannage et réparation des véhicules

- constate et évalue les dégâts
- ramène les camions en panne vers l'entreprise
- dresse un diagnostic de la panne
- répare les pannes courantes
- communique au responsable en cas de réparations/pannes plus complexes
- fait réparer le véhicule par le garage avec l'accord du responsable

Approvisionnement en consommables et pièces de rechange

- définit les besoins
- anticipe les ruptures de stock en fonction des entretiens/pannes courantes
- commande les pièces manquantes après validation du responsable

Entretien du site et de ses bâtiments

- réalise des réparations courantes (préventif et curatif)
- signale toute anomalie/pannes complexes au responsable
- fait appel à un corps de métier, après validation du responsable
- veille à la propreté du site

Berenschot

CONNAISSANCE/EXPERIENCE

- Niveau de connaissance secondaire supérieur ou équivalent par expérience
- Expérience professionnelle de quelques années
- Connaissance de la mécanique
- Connaissance de base de la construction (plomberie, maçonnerie, électricité, menuiserie...)
- Connaissance des mesures de sécurité
- Certificat d'aptitude professionnelle
- Opérationnel après 3 mois

AUTONOMIE

- Est autonome dans la réalisation de réparations diverses simples et rapides, dans la soumission de son avis technique sur la pertinence des réparations éventuelles
- Est soumis au code de la route, aux règlements et procédures ADR
- Fait appel au responsable pour signaler les problèmes divers, pour la commande de consommables, le recours aux concessionnaires automobiles

APTITUDES SPECIFIQUES

Habilité requise lors des réparations techniques diverses ; de la conduite de camions

CIRCONSTANCES DE TRAVAIL

- Tire et soulève régulièrement des poids (pneus, outillage,...)
- Adopte des postures pénibles et difficiles régulières (penché, agenouillé,...) pour réparer dans des endroits difficilement accessibles et parfois en hauteur
- Est soumis aux changements climatiques, à la saleté (huile, graisse,...), bruit et gaz d'échappements
- Risques de coupures, brûlures, chutes et glissades lors des réparations de camions et des bâtiments limités par le respect des règles de sécurité et le port des équipements de protections individuels